



La version que vous consultez n'est pas définitive. Ce programme peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

A Louvain-la-Neuve - 60 crédits - 1 année - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Langues, lettres et traductologie**

Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**

Sigle du programme: **CLAS2M1** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

| | |
|--|----|
| Introduction | 2 |
| Profil enseignement | 3 |
| Compétences et acquis au terme de la formation | 3 |
| Structure du programme | 3 |
| Programme | 3 |
| Programme détaillé par matière | 3 |
| Enseignements supplémentaires | 6 |
| Cours et acquis d'apprentissage du programme | 7 |
| Informations diverses | 8 |
| Conditions d'accès | 8 |
| Pédagogie | 12 |
| Evaluation au cours de la formation | 12 |
| Mobilité et internationalisation | 12 |
| Formations ultérieures accessibles | 12 |
| Certificats | 13 |
| Gestion et contacts | 13 |

CLAS2M1 - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Réalisable en un an, ce master a pour objectif de donner une formation avancée en philologie grecque et latine, axée sur la grammaire, l'explication des auteurs et le comparatisme linguistique ou culturel.

Votre profil

Vous

- êtes titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle ;
- pouvez apporter la preuve d'une compétence dans les matières suivantes (langue et littérature modernes (françaises), Langue et littérature anciennes (latines), Philosophie, Histoire et critique historique, Arts et civilisations, Théorie linguistique et littéraire, Langues et littératures modernes).

Les 30 crédits de la Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome, sont valorisables pour rencontrer ces exigences.

Votre futur job

Les diplômés en langues et littératures anciennes entreprennent leurs études par goût ou par passion de l'antiquité et si la plupart d'entre eux ont choisi de présenter l'agrégation, la moitié travaille dans l'enseignement.

Les études anciennes mènent les jeunes diplômés dans le secteur privé, le secteur public et la recherche. Ils y occupent des postes et des fonctions variés pour lesquels leur formation leur a donné la polyvalence, la rigueur et la capacité d'apprentissage nécessaires

CLAS2M1 - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le **Master [60] en langues et lettres anciennes, orientation classiques** forme des spécialistes dans l'étude des textes rédigés en grec et en latin.

Par le travail sur les sources originales, il développe la capacité de produire une analyse précise et rigoureuse, guidée par un esprit critique et une autonomie intellectuelle, en vue d'interpréter en son contexte la pensée d'un auteur ou une question de société. Ces qualités ouvrent l'accès à des emplois hors du domaine strict des langues et littératures anciennes.

Le défi qui s'offre au diplômé, dans une civilisation de l'instant comme la nôtre, est de promouvoir l'analyse rigoureuse des faits sur base des sources premières et dans une perspective à long terme.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser et appliquer des savoirs dans le domaine spécifique des langues et littératures classiques.

1.1. Maîtriser les deux langues anciennes classiques au niveau du lexique, de la grammaire (morphologie et syntaxe) dans leur fonctionnement synchronique et leur évolution diachronique ;

1.2. Appliquer les savoirs lexicaux et grammaticaux à des textes grecs et latins, dans le cadre de différentes activités : exercices de thème et de version, recherches personnelles, préparation d'exposés oraux et production de travaux écrits ;

1.3. Acquérir une connaissance approfondie des auteurs et des Œuvres des littératures grecque et latine, en maîtrisant les outils et méthodes d'analyse et d'interprétation de ces textes.

2. Mener à bien un travail de recherche personnel dans le domaine des langues et littératures classiques et en communiquer les résultats.

2.1. Collecter les informations au moyen des outils heuristiques adéquats, en vue d'établir un corpus pertinent des sources primaires (en langues anciennes), de traduire ces textes et de les analyser de façon critique, d'établir et utiliser une bibliographie pertinente des sources secondaires ;

2.2. Développer une méthodologie spécifique au sujet traité et la mettre en Œuvre dans le traitement du sujet ;

2.3. Traiter un sujet bien délimité : fournir un état de la question, définir une problématique, produire une argumentation claire et structurée, formuler des résultats ;

2.4. Communiquer par écrit les résultats d'un travail de recherche personnel, en satisfaisant aux exigences formelles de la rédaction (citations référencées, langue et style, structure et mise en page).

3. Acquérir et développer des compétences générales utilisables en milieu professionnel.

3.1. Mobiliser les savoirs acquis dans les différents domaines des sciences humaines, en vue d'analyser en profondeur un fait, un document, un discours ou une problématique ;

3.2. Gérer tout type d'information : récolter et analyser des informations, les classer, estimer leur degré de pertinence ;

3.3. Mettre en Œuvre une approche critique : identifier les sources originales des informations, apprécier leur valeur et analyser leur impact ;

3.4. Faire preuve d'un esprit de synthèse : analyser avec efficacité les données inhérentes à une situation ou une question en vue d'en dégager les conclusions ou les solutions les plus adéquates ;

3.5. Acquérir l'autonomie nécessaire au développement des facultés d'auto-apprentissage tout au long de la vie.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme se compose :

- d'un travail de fin d'études (15 crédits)
- de 20 crédits de langue et littérature grecques et latines
- d'au moins 5 crédits de sciences auxiliaires

Les 20 crédits restants peuvent être choisis parmi les sciences auxiliaires, les cours de comparatisme ou, pour maximum 10 crédits, parmi les cours du master 120.

CLAS2M1 Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [60.0]

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊙ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Travail de fin d'études (15 crédits)

| | | | |
|-----------|-------------------------|--|-------------------------------|
| LCLAS2898 | Travail de fin d'études | | FR [q1+q2] [] [15 Crédits] 🌐 |
|-----------|-------------------------|--|-------------------------------|

o Langues et littératures grecques et latines (20 crédits)

Tous les cours sont bisannuels. L'étudiant-e choisit au moins quatre cours dispensés au cours de l'année académique, à raison d'un cours de grec et de latin durant chaque quadrimestre. L'étudiant-e qui étale le master 60 sur deux années académiques peut suivre l'ensemble de ces cours.

⌘ Années impaires

| | | | |
|-----------|----------------------------------|---------------|---|
| LGLOR2221 | Dialectologie grecque | | FR [q1] [45h+22.5h] [5 Crédits] 🌐 |
| LGLOR2541 | Séminaire de littérature grecque | Charles Doyen | FR [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly |
| LGLOR2431 | Séminaire d'auteurs latins | Aaron Kachuck | FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly |
| LGLOR2231 | Linguistique historique du latin | | FR [q2] [45h+22.5h] [5 Crédits] 🌐 |

⌘ Années paires

| | | | |
|-----------|---|--|-----------------------------------|
| LGLOR2232 | Dialectologie italique et latin archaïque | | FR [q1] [45h+22.5h] [5 Crédits] 🌐 |
| LGLOR2532 | Séminaire de littérature latine | | FR [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐 |
| LGLOR2422 | Séminaire d'auteurs grecs | | FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐 |
| LGLOR2222 | Linguistique historique du grec | | FR [q2] [45h+22.5h] [5 Crédits] 🌐 |

o Sciences auxiliaires

Tous les cours sont bisannuels. L'étudiant-e choisit au moins un cours (5 crédits) parmi la liste suivante :

| | | | |
|-----------|---|-----------------------|---|
| LFIAL2180 | Séminaire d'épigraphie grecque | Jean-Sébastien Balzat | FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly |
| LFIAL2181 | Séminaire d'épigraphie latine | | FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 |
| LGLOR2172 | Séminaire de paléographie et d'édition de textes grecs | | FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly |
| LARKO2270 | Numismatique: antiquité | | FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly |
| LGLOR2171 | Séminaire de paléographie et d'édition de textes latins | Sébastien Moureau | FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 |

⌘ Comparatisme

Tous les cours sont bisannuels. L'étudiant-e peut compléter le solde des crédits parmi la liste suivante :

| | | | |
|-----------|---|-----------------|-----------------------------|
| LGLOR2802 | Grammaire comparée des langues indo-européennes | | FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐 |
| LGLOR2390 | Typologie et permanences des imaginaires mythiques | | FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐 |
| LGLOR2204 | Séminaire de traduction littéraire des langues anciennes vers le français : histoire, théorie et pratique | Aline Smeesters | FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐 |

⌘ Autres cours (maximum 10 crédits)

Au maximum deux autres cours à choisir dans le programme du *Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation classiques*, en accord avec le/la titulaire du cours et le/la secrétaire de jury.

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter par le Jury, en début de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

Qu'est-ce qu'un module complémentaire ?

C'est un ensemble d'unités d'enseignement supplémentaires (cours, travaux pratiques, séminaires, etc.) issues du premier cycle (voir liste non exhaustive ci-dessous). Le module complémentaire (maximum 60 crédits) est élaboré sur mesure par le jury et ajouté au programme du master afin d'acquérir des connaissances fondamentales pour poursuivre ensuite les 60 crédits du programme de master.

À qui s'adresse-t-il ?

- aux étudiants « passerelle »
- aux candidats admis moyennant complément de formation
- aux candidats admis sur dossier avec complément de formation

Toutes les explications sont sur [ce document](#).

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Langues grecque et latine : (40 crédits)

| | | | |
|-------------|-------------|--|--------------------------------------|
| ○ LFIAL1770 | Grec I | | FR [q1] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐 |
| ○ LGLOR1270 | Grec II | | FR [q2] [45h+30h] [5 Crédits] 🌐 |
| ○ LGLOR1321 | Grec III A | | FR [q1+q2] [45h+45h] [5 Crédits] ⊖ 🌐 |
| ○ LGLOR1322 | Grec III B | | FR [q1+q2] [45h+45h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 |
| ○ LFIAL1180 | Latin I | | FR [q1] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐 |
| ○ LGLOR1230 | Latin II | | FR [q2] [45h+30h] [5 Crédits] 🌐 |
| ○ LGLOR1331 | Latin III A | | FR [q1+q2] [45h+45h] [5 Crédits] ⊖ 🌐 |
| ○ LGLOR1332 | Latin III B | | FR [q1+q2] [45h+45h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 |

o Auteurs grecs et latins (10 crédits)

| | | | |
|-------------|--------------------------------|------------------|----------------------------------|
| ⊗ LGLOR1721 | Explication d'auteurs grecs A | Lysiane Delanaye | FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊖ 🌐 |
| ⊗ LGLOR1722 | Explication d'auteurs grecs B | | FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 |
| ⊗ LGLOR1731 | Explication d'auteurs latins A | Aaron Kachuck | FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊖ 🌐 |
| ⊗ LGLOR1732 | Explication d'auteurs latins B | | FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 |

o Littératures grecque et latine (5 crédits)

| | | | |
|-------------|---------------------|--|----------------------------------|
| ⊗ LGLOR1422 | Littérature grecque | | FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 |
| ⊗ LGLOR1431 | Littérature latine | | FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊖ 🌐 |

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout·e diplômé·e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

CLAS2M1 - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2^e cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2^e cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Conditions d'accès spécifiques

1° Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

2° Les candidats ne disposant pas d'un diplôme d'études supérieures de la Communauté française de Belgique (ou d'un pays dans lequel le français est l'unique langue officielle) devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française au niveau **B2** du [Cadre européen commun de référence](#).

À défaut d'une attestation officielle délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>), une attestation de l'Université justifiant un enseignement en français peut être acceptée.

Exemples de tests reconnus par le jury pour le français : [DELFL](#) ou [TCF](#).

3° Apporter la preuve d'une compétence dans les matières suivantes :

- Introduction aux études classiques ;
- Civilisations de l'antiquité (philosophie, histoire et archéologie) ;
- Langue et littérature grecques ;
- Langue et littérature latines ;
- Philosophie ;
- Histoire et critique historique ;
- Théorie linguistique et littéraire ;
- Langues et littératures modernes.

À défaut d'une formation suffisante dans une ou plusieurs de ces matières, des enseignements supplémentaires seront intégrés dans le programme de master (de 15 crédits à maximum 60 crédits). Ce [module complémentaire](#) est établi par le jury restreint sur la base du parcours antérieur de l'étudiant.

Les équivalences entre cours sont soumises à l'approbation du jury restreint.

Bacheliers universitaires

| Diplômes | Conditions spécifiques | Accès | Remarques |
|---|--|--|--|
| Bacheliers universitaires de l'UCLouvain | | | |
| Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques | | Accès direct | |
| Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales | Avec la Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome et à condition qu'il ait suivi les cours de langue et littérature grecques dans sa majeure et les cours suivants dans la mineure : LGLOR1230, LGLOR1331 ou LGLOR1332, LGLOR1431 et un cours | Accès moyennant compléments de formation | Maximum 15 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master. S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par |

| | | | |
|--|--|--|--|
| | d'explication d'auteurs latins (LGLOR1731 ou LGLOR1732) | | l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision. |
| Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes | Avec la Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome et à condition qu'il ait suivi les cours suivants dans la mineure : LGLOR1270, LGLOR1321 ou LGLOR1322, LGLOR1422 et un cours d'explication d'auteurs grecs (LGLOR1721 ou LGLOR1722) | Accès moyennant compléments de formation | Maximum 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master. S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision. |
| Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques | | Accès moyennant compléments de formation | Maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master. |
| Autre bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres | | Accès sur dossier | En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) |

Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)

| | | | |
|--|--|--|---|
| Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques | | Accès direct | |
| Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes (latin/français) | | Accès moyennant compléments de formation | Maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Procédures d'admission et d'inscription) |

Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique

| | | | |
|--|--|-------------------|---|
| Bachelor in de Taal- en letterkunde (grec/latin) | Maîtrise du français de niveau B1 (CECR) | Accès sur dossier | En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) |
| Bachelor in de Taal- en letterkunde (latin/...) Bachelor in de Taal- en letterkunde (grec/...) | Maîtrise du français de niveau B1 (CECR) | Accès sur dossier | En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) |

Bacheliers étrangers

| | | | |
|--|--|-------------------|--|
| Bachelier étranger en langues et lettres anciennes (programme comportant l'étude du latin et/ou du grec) | | Accès sur dossier | En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Accès sur dossier). Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux conditions d'accès spécifiques . |
|--|--|-------------------|--|

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Diplômés du 2° cycle universitaire

| Diplômes | Conditions spécifiques | Accès | Remarques |
|----------|------------------------|-------|-----------|
|----------|------------------------|-------|-----------|

Licenciés

Masters

| | | |
|---|--|--|
| Master [60] en langues et lettres anciennes et modernes Master [120] en langues et lettres anciennes et modernes | Accès moyennant compléments de formation | Programme établi (compléments de formation et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) |
| Master [60] en langues et lettres anciennes, orientation orientales Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation orientales | Accès sur dossier | En cas d'admission, programme établi (compléments de formation éventuels et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) |
| Masters non belges | Accès sur dossier | Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux conditions d'accès spécifiques . En cas d'admission, maximum 60 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Accès sur dossier). |

Diplômés de 2^o cycle non universitaire

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les candidats qui ne répondent pas aux conditions d'admission susmentionnées, mais qui ont une expérience significative dûment attestée en lien avec le domaine d'études visé, peuvent introduire une demande d'admission au programme sur la base d'une procédure d'admission individualisée.

Pour plus de renseignements sur la procédure d'admission par valorisation des acquis de l'expérience (VAE) en Faculté de philosophie, arts et lettres : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/vae.html>.

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Critères de recevabilité

Le dossier du candidat sera jugé recevable s'il répond à l'ensemble des critères suivants :

- Diplôme du candidat délivré par un **établissement reconnu par le WHED** (voir <https://www.whed.net/home.php>)
- Parcours antérieur comportant **minimum 3 années d'études supérieures** (équivalent à 180 crédits européens), débouchant sur un diplôme de 1er cycle ;
- Pour les titulaires d'un **diplôme hors Belgique**

1. **moyenne générale d'au moins 60%** (12/20) pour l'ensemble du cycle d'études réussi dans l'établissement d'origine et donnant accès à ce programme ;
2. **attestation officielle d'une maîtrise de la ou des langue(s)** au niveau requis (voir les conditions spécifiques d'accès) à joindre au dossier de demande d'admission. L'attestation officielle doit être délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>).

Toute absence de document lors de la demande en ligne doit être justifiée (voir [les questions fréquemment posées du Service des inscriptions de l'UCLouvain](#), et plus particulièrement « [Comment faire, si lors de ma demande en ligne, on me demande une pièce dont je ne dispose pas encore ?](#) »).

Les demandes d'accès sur dossier jugées recevables sont transmises à la Faculté par le Service des inscriptions. Les dossiers ne répondant pas à ces critères sont écartés d'office.

Critères d'admissibilité

Les demandes d'accès sur dossier transmises en Faculté par le Service des inscriptions de l'UCLouvain font l'objet d'un examen par le jury du programme selon les conditions d'accès spécifiques détaillées ci-dessus.

Le jury décide de l'admissibilité des candidat.es sur la base des éléments ressortant de l'ensemble de leur dossier, de la qualité de la formation suivie et des résultats obtenus.

À l'examen du dossier, le jury sera particulièrement attentif aux éléments suivants :

- **Cohérence** entre le parcours académique antérieur du candidat et les prérequis du programme visé. La correspondance entre le parcours académique du candidat et le bachelier UCLouvain donnant un accès direct au master n'a pas lieu d'être parfaite, mais les compétences acquises (voir conditions d'accès spécifiques) doivent être proches ; Exemple : pour une demande d'admission à un master en langues et lettres modernes, la formation antérieure du candidat comprend des cours de langues et littératures dans les deux langues modernes
- **Notes obtenues** dans les disciplines majeures du programme (voir les conditions d'accès spécifiques) ;
- **Arguments exprimés** par le candidat dans sa lettre de motivation (projet de formation en lien avec le programme visé, pertinence des arguments, cohérence entre la demande du candidat et le programme visé, etc.). Exemple : la combinaison de langues demandée par le candidat est organisée dans le programme
- **Lettre de motivation originale**. Une lettre de motivation originale est attendue, explicitant le projet personnel de formation. Tout plagiat ou recours à l'intelligence artificielle pour la rédaction du courrier adressé au jury constitue un motif de dépréciation du dossier.
- **Expérience acquise**. Si le diplôme d'accès a été obtenu il y a plus de 5 ans, il est impératif que l'expérience acquise depuis la sortie des études soit en lien direct avec le domaine d'études du programme demandé.

Les modifications des conditions d'accès sur dossier pour 2025-2026 de la Faculté de philosophie, arts et lettres seront disponibles dans ce [document](#) .

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Toute demande d'admission, d'inscription ou de réinscription (d'un candidat belge ou international) doit être introduite en ligne auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/inscription>.

Dates limites pour introduire un dossier d'admission ou d'inscription : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/calendrier-inscriptions.html>

Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission à ce programme de master sont à adresser à info-fial@uclouvain.be.

PÉDAGOGIE

Les différents parcours proposés offrent à l'étudiant la possibilité d'orienter sa formation en fonction de ses aptitudes et de ses intérêts et d'acquies ainsi une relative autonomie dans sa formation. Les différents domaines d'études du programme offrent en effet un ensemble de cours cohérent et de qualité.

- Modalités qui contribuent à favoriser l'interdisciplinarité : dans le cadre du master 60, c'est le choix de l'étudiant (orienté vers les cours interdisciplinaires du programme) qui sera déterminant.
- Variété de stratégies d'enseignement (y compris l'e-learning) : utilisation des multi-médias pour les langues anciennes (spécialement le latin).
- Diversité de situations d'apprentissage : travail individuel et en groupes, en séminaires et cours magistraux. Tutorat pour le travail de fin d'études (TFE).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Dans le cadre du master 60 les échanges internationaux ne sont pas autorisés.

Toutefois, des cours de langue et de littérature grecques ou latines peuvent être empruntés au programme de la KU Leuven, en application de la convention UCLouvain-KU Leuven.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Au terme du [Master \[60\] en langues et lettres anciennes, orientation classiques](#), plusieurs possibilités s'offrent aux diplômés :

1. s'inscrire au master 120 correspondant
2. s'inscrire à l'agrégation
3. s'inscrire à un autre programme de master (60 ou 120)
4. entreprendre un stage professionnel et/ou préparer leur insertion socioprofessionnelle.

1. Master 120 correspondant

Au terme du [Master \[60\] en langues et lettres anciennes, orientation classiques](#), l'étudiant accède directement au second bloc du [Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation classiques](#). Son programme de formation, de minimum 60 crédits, comprendra le mémoire (entre 15 et 30 crédits) pouvant compléter ou s'appuyer sur son travail de fin d'études du master 60, une finalité (30 crédits) et d'éventuels compléments de formation déterminés par le jury.

2. Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS)

L'étudiant porteur du titre de master 60 peut accéder à l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(langues et lettres anciennes, orientation classiques\)](#).

- Pour plus d'informations sur les agrégations en FIAL : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-en-agregation.html>
- Pour plus d'informations sur les fonctions qui peuvent être exercées dans l'enseignement (Primoweb) : <http://www.enseignement.be/index.php?page=27705>

3. Autres programmes de master (60 ou 120)

D'autres programmes de master 60 ou 120 de la Faculté pourraient également être accessibles moyennant compléments de formation et dans le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/infomaster.html>

D'autres programmes de master de l'UCLouvain sont largement accessibles, directement ou moyennant compléments de formation, aux diplômés UCLouvain. Par exemple :

- [Master \[120\] en administration publique](#)
- [Master \[60\] en sciences de gestion \(horaire décalé\)](#)

- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)

4. Stage et insertion socioprofessionnelle

Les étudiants ont l'opportunité, en cours de master ou après diplomation, de préparer leur **insertion socioprofessionnelle** auprès des services compétents de la Faculté et de l'UCLouvain. Il leur est également possible de compléter leur formation par un **stage professionnel** en Belgique ou à l'étranger. Dans certains cas, les démarches doivent être entreprises durant le master.

- Pour plus d'informations sur les stages après diplomation : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/stage-apres-diplomation.html>
- Pour plus d'informations sur le Service emploi de la Faculté : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/service-emploi.html>
- Pour plus d'informations sur les entretiens et les ateliers proposés aux (futurs) diplômés par le Centre d'information et d'orientation (CIO) : <https://uclouvain.be/fr/etudier/cio/futur-diplome-diplome.html>

Dernière mise à jour : mars 2020

CERTIFICATS

[Certificat universitaire en langue, littérature et civilisation latines](#)

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/FIAL

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

FIAL

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 48 50](tel:+32210474850)

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyen : Cédric Fairon
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole d'histoire, arts et cultures ([EHAC](#))

Responsable académique du programme: [Jan Tavernier](#)

Jury

- Président: [Jan Tavernier](#)
- Secrétaire: [Anne-Marie Doyen](#)
- 3e membre du jury restreint: [Claude Obsomer](#)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be